

DÉLIBÉRATION N°2025-2026_92
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur
Séance en date du 19 mai 2026

6 – Affaires immobilières :

Point 6.1 Projet définitif Service de Santé Étudiante (SSE) / Service de Santé du Personnel (SSP) (pour vote)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 20 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 22 Membres représentés : 5 Total : 27	Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0

VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur et notamment son article 8.2 ;
VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté n° 2022-23_053 du 07 février 2023 portant validation de la réhabilitation thermique et réaménagement du SSE ;
VU la délibération du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur n° 2023-24_096 du 28 mai 2024 portant sur le « Projet Service de Santé Étudiante (SSE) / Service de Santé du Personnel (SSP) – Validation DEX » ;

Le bâtiment SSE du site universitaire de la Bouloie à Besançon a été construit en 1974 et n'a pas subi depuis sa mise en service de réhabilitation fonctionnelle et thermique. En revanche, les espaces attenants font actuellement l'objet d'une opération de rénovation d'envergure tant sur les bâtiments que les espaces extérieurs.

Inscrit dans le programme pluriannuel d'investissement de l'université Marie et Louis Pasteur, ce bâtiment sera thermiquement réhabilité afin de répondre par anticipation aux attentes du décret du tertiaire et son organisation interne et sa répartition des espaces réactualisés selon les nouvelles pratiques constatées dans ce type d'établissement.



Pendant la durée des travaux, le SSE sera déplacé au RDC du bâtiment DF. Pour conserver des conditions de travail acceptables, près de 100m² de locaux provisoires seront installés sur les stationnements de ce bâtiment.

Le projet en chiffre :

Surface de plancher (APS) : 773m² contre 820 en phase concours

Surface utile brute : 674m²

- 572 dédiés à l'enseignement
- 82m² dédiés à l'administration
- 20m² dédiés aux locaux annexes (sanitaires, douches)

Coût prévisionnel : 3 150 000€TTC TDC

Coût estimatif travaux (phase APD) : 2 442 000€TTC

Option non comptabilisée capteurs d'ouverture (sécurité du bâtiment) : 26200€TTC

Aléas (6%) : 150 000€TTC

Révision (5%) : 120 000€TTC

Calendrier :

Validation APS : 30 janvier 2026

Remise APD : Mi-avril 2026

Lancement des consultations travaux : automne 2026

Durée des travaux : Novembre 2026 à Juin 2028

Les membres du conseil d'administration présents et représentés approuvent l'avant-projet définitif du SSE/SSP.

Besançon, le 19 mai 2026

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY



Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : 05/06/2026

Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : 05/06/2026